

Un petit carnet pour en finir avec les fautes d'orthographe

Spécialisée dans les troubles de l'apprentissage, l'orthophoniste Dominique Olivier a publié en septembre 2020 "Mon petit carnet d'orthographe". Un travail collaboratif destiné au départ aux dyslexiques, mais qui peut servir à tout le monde.

Orthophoniste depuis 40 ans, Dominique Olivier, spécialisée dans les troubles de l'apprentissage, a intégré en 2004 l'équipe du Centre référence des troubles du langage et des apprentissages (CRTIA) au Centre hospitalier Alpes-Léman (Chal) où elle a travaillé pendant 14 ans en équipe pluridisciplinaire. C'est au contact des enfants mais aussi de lycéens d'un établissement privé de la région que Dominique, en identifiant les difficultés et des troubles éventuels, se rend compte des lacunes



Dominique Olivier a conçu un outil simple pour assimiler les règles d'orthographe. Photo Le D/L/D.

importantes des jeunes en orthographe. C'est de là qu'est née l'idée d'un carnet contenant de manière hypersimplifiée et structurée les grandes règles orthographiques.

Dès 2019, avec d'autres orthophonistes, une

ébauche est réalisée, sous la forme d'un travail collaboratif. En septembre 2020, "Mon petit carnet d'orthographe" est édité. Il se présente sous un format A5, volontairement à spirale, avec une règle par page et des couleurs selon les rubriques, par exemple le rouge pour la conjugaison. Au total, ce sont 78 pages de règles sans exercices, avec également quatre pages dédiées aux homophones, et il y en a beaucoup ! Pour une pratique optimale, il est accompagné d'un guide d'utilisation.

Rendre l'orthographe accessible à tous

La volonté de Dominique Olivier était de créer un outil simple et épuré, qui permet de rendre l'orthographe accessible à tous : « Au départ à destination d'un public en difficulté comme les dyslexiques, il s'avère que cet ouvrage peut également devenir une aide précieuse, notamment dans cette période de confinement et de déconfinement et de retour à la maison, pour les parents et grands-parents confrontés à des devoirs

d'écriture parfois compliqués ou à tout public désireux d'en finir avec les problèmes d'orthographe. »

« Ce "Petit carnet d'orthographe" a pour intérêt de proposer un accès à la règle orthographique sans que cela soit compliqué, et de ce fait, les jeunes peuvent y rechercher facilement une information qui sera au bout de quelque temps mémorisée ». Ainsi, dès le CE2, il est possible de l'utiliser à la demande et pourquoi pas le mettre dans le cartable pour y trouver de l'aide lorsqu'il est demandé d'écrire.

Depuis sa parution, ce sont plus de 1 000 "Petits carnets" qui ont été vendus à petit prix (7,50 €), « car le prix ne doit pas être un frein ».

Isabelle Dujon

Plus d'informations sur le site : clesdedys.com

